

(Vidéo) 'Flowers', la nouvelle création chorégraphique d'Edouard Hue à la Scala **Provence**



Après 'DIVE', Edouard Hue revient à la Scala Provence

Interprète chez les chorégraphes Hofesh Shechter, Damien Jalet ou Olivier Dubois, Edouard Hue fonde sa propre compagnie, la Beaver Dam Company, en 2014 où il affirme sa vision de la danse comme une quête de liberté et de plaisir. Consacré dans 'All I need' en 2021, il a proposé ses spectacles à Avignon avec 'L'Oiseau de feu' en 2023 pour le Grand Opéra d'Avignon et 'DIVE' à la Scala Provence en 2023.

'Flowers' sa nouvelle création telle un renouveau en ces journées printanières

Édouard Hue est de retour à La Scala Provence avec 'Flowers', une éclosion de mouvements et d'émotions. Fraîcheur et simplicité sont les maîtres-mots. Il remonte sur scène pour l'occasion pour retranscrire l'urgence de trouver une nouvelle liberté de corps et de pensées. 'Flowers' veut explorer



d'autres territoires et d'autres limites dans le mouvement. Avec quatre interprètes, il va aller puiser dans des formes encore peu explorées : les sauts, les tours, le partnering.

Samedi 8 mars. 20h. 10 à 30€. La Scala. 3 rue Pourquery de Boisserin. Avignon. 04 90 65 00 90.

'Œdipe enquête' au théâtre Transversal ce week-end





Enquête ou quête?

L'enquête que mène Œdipe pour trouver qui est l'auteur de meutre du roi Laïos le conduit à découvrir qu'il est lui-même le coupable recherché, qu'il est lui-même, parricide impuni et incestueux, la souillure dont Thèbes doit se débarrasser pour mettre un terme aux fléaux qui l'accablent. Un sentiment d'inquiétante étrangeté et d'urgence tragique mêlées, sentiment contemporain et très archaïque, nimbe cette enquête intime (Qui suis-je, l'interrogation qui hante Œdipe) et le collectif (la figure du bouc émissaire comme exutoire à la violence fondatrice de la société des hommes), enquête dont la résolution sous forme d'aveuglement nous renvoie à nos cécités actuelles.

Une pièce exigeante de Jean-François Matignon de la Compagnie Fraction

Archéologie des morts et des vivants, mêlant fragments de la tragédie Oedipe de Sénèque et extraits d'une adaptation noire et romanesque de l'Œdipe roi de Sophocle par Didier Lamaison, odipe / Enquête retrace le trajet vertigineux, entre souillure et sacré, d'un enfant devenu homme aux pieds enflés, Œdipe, fils de Jocaste et de Laïos.

Vendredi 7 mars. Samedi 8 mars. 20h. 16 à 23€. <u>Théâtre Transversal</u>. 10-12 Rue d'Amphoux. Avignon. 04 90 86 17 12.

Sécheresse : 8 communes vauclusiennes reconnues comme étant en état de catastrophe naturelle

22 octobre 2025 |



Ecrit par le 22 octobre 2025



Les arrêtés interministériels du 21 et 25 janvier 2025, ont reconnu huit communes de Vaucluse comme étant en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols.

L'arrêté interministériel du 21 janvier 2025, publié au journal officiel du 25 février 2025, a reconnu la commune de Sarrians comme étant en état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de sécheresse et réhydratation des sols, survenu au cours de l'année 2023.

Celui du 25 janvier 2025, publié au journal officiel du 26 février 2025, a, quant à lui, reconnu les communes d'Althen-Des-Paluds, du Barroux, de Cairanne, de Gigondas, de Loriol-du-Comtat, de Malemort-du-Comtat et de Mazan comme étant également en état de catastrophe naturelle au titre du même phénomène, survenu au cours de l'année 2024.

Ainsi, les personnes sinistrées ont jusqu'au jeudi 27 mars pour Sarrians, et jusqu'au vendredi 28 mars pour les sept autres communes, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance.



Bonnieux : les enseignants du Conservatoire de musique du Pays d'Apt en concert



Ce vendredi 7 mars, les artistes-enseignants du <u>Conservatoire de musique intercommunal du Pays d'Apt Luberon</u> donneront un concert à la <u>Fondation Blachère</u> à Bonnieux.

Ce vendredi, les sons des pianos, violons, contrebasses, clarinettes, saxophones, et bien d'autres instruments s'entremêleront le temps d'un concert dans la salle de spectacle de la Fondation Blachère à Bonnieux.

Les artistes-enseignants du Conservatoire de musique du Pays d'Apt interpréteront les œuvres des répertoires de Koechlin, Rabaud, Milhaud, Piazzola, Scelsi, ou encore Bolling. Avec Michel Riguard au saxophone, Laurent Flechaire à la contrebasse, Ingrid Bianco au violon, Wojtek Bajda aux clarinettes, Frédéric Beaussac, Mathias Autexier (invité) et Marc Bellion aux percussions, Lara Luxcey, Muriel



Pellegrin et Laurence Grimaud aux flûtes, Stéphane Koedinger et Pierre-Olivier Brochec aux guitares, Marie Clement à la guitare et au chant, Diane Coelho au chant, Pascal Brigne, Julie Torres et Diana Baturic aux pianos.

Pour l'occasion, la Fondation Blachère sera exceptionnellement ouverte jusqu'à 19h30, afin que les spectateurs puissent découvrir avant l concert l'exposition en cours, 'Kuvhunura – l'école d'Harare', en place jusqu'au samedi 8 mars.

Bonnieux : la Fondation Blachère propose une exposition inédite

Réservation par mail à l'adresse resaconcert@paysapt-luberon.fr Vendredi 7 mars. 20h. Fondation Blachère. 121 chemin de Coucourdon. Place de la Gare. Bonnieux.

Vaucluse, que deviennent nos pharmacies?



Près de <u>200 officines</u> couvrent les 151 communes du département du Vaucluse, soit 10,9 % des officines de la région. Cela correspond à une pharmacie pour 2 720 habitants. Combien sontelles dans les communes les plus importantes ?



Les plus importantes villes telles que **Avignon** avec 90 597 habitants compte 39 pharmacies ; **Carpentras** avec ses 29 865 habitants en dénombre **11** ; **Orange** avec ses 28 454 habitants en compte **12** ; **Cavaillon** avec ses 25 832 habitants en compte **11**, **Pertuis** avec ses 20 498 habitants en compte **8** ; **I'Isle-sur-la-Sorgue** avec ses 20 029 habitants en compte **6** ; **Sorgues** avec ses 18 930 habitants en compte **7** ; **Le Pontet** avec ses 17 018 habitants en compte **6** ; **Bollène** avec ses 13 830 habitants en compte **6**, **Monteux** avec ses 12 979 habitants en compte **4** ; **Vedène** avec 11 423 habitants en compte **3** ; **Apt** avec ses 10 889 habitants en compte **4** et **Valréas** avec ses 9 381 habitants en compte **4**.

Le Gard et les Bouches-du-Rhône

Et pour le Gard, **Villeneuve-lès-Avignon** avec 12 848 habitants et **Les Angles** avec 8 480 habitants comptent 8 pharmacies ; **Bagnols-sur-Cèze** avec ses 18 248 habitants compte **10** pharmacies ; tandis que du côté des Bouches-du-Rhône : **Châteaurenard** avec ses 16 669 habitants en compte **8** ; et **Saint-Rémy-de Provence** avec ses 9 619 habitants en compte **4**.

En France

La France recense un peu moins de 19 000 pharmacies et près de 220 groupements. Une pharmacie sur 2 ferme parce qu'elle n'est pas rentable. Il est donc essentiel d'imaginer les officines de demain, pour en renforcer la performance, fidéliser les collaborateurs et mieux répondre à la clientèle.

Des pharmacies plus agiles

Quelles solutions pour des pharmacies plus agiles ? Des solutions innovantes pour une officine plus connectée et plus rentable car optimisée. Le modèle économique des pharmacies et des groupements est donc l'enjeu via un modèle plus vertueux et durable.

Investir de nouveaux segments de marché

Face à ces mutations, plusieurs axes stratégiques émergent selon le Groupe Mobil M : «Mieux segmenter et élargir l'offre pour répondre au plus près aux besoins des différents segments de marché : pharmacies, maisons médicales, cabinets vétérinaires..., renforcer l'ancrage territorial et accélérer la digitalisation.

En savoir plus sur Mobil M

Mobil M conçoit et réalise des espaces de santé personnalisés en alliant design, service et performance. Chaque projet intègre des solutions innovantes pour optimiser fonctionnalité et efficacité opérationnelle tout en valorisant l'identité de la marque. L'aménagement des espaces vise à créer un environnement ergonomique et adapté aux besoins des acteurs de la santé et à créer la meilleure expérience patient-client avec une meilleure prise en charge. La société a été créée en 1968 et a réalisé un chiffre d'affaires de 11M€ en 2024 grâce à ses 72 collaborateurs. Elle ambitionne d'atteindre les 20M€ à 5 ans.



3e édition du Festival Girl, Girl, Girl dédié à la nouvelle scène féminine à la Factory d'Avignon



'Girl, girl, girl!' Et de 3!

3 comme troisième édition, 3 comme les trois lieux - <u>Théâtre de l'Oulle</u>, <u>Rouge-Gorge</u> et <u>L'Offset</u> - qui accueilleront la nouvelle scène féminine. 3 comme <u>Alice Dubois</u>, <u>Laurent Rochut</u> et <u>Lynda Mihoub</u> qui ont oeuvré pour nous présenter du vendredi 7 au samedi 29 mars une programmation variée. À noter cependant que le <u>théâtre de L'Arrache-Coeur</u> est un partenaire important sur la programmation musicale, notamment de la chanson francophone qu'il défend tout au long de l'année à Avignon.

Girl, Girl, Girl? Plutôt trois fois qu'une





Plutôt trois fois qu'une car comme le souligne le directeur de La Factory Laurent Rochut dans son édito : « Je n'aime pas la discrimination positive qui peut être condescendante. J'assume plutôt une discrimination superlative. » En mettant à l'honneur les femme créatives, dans des esthétiques variées, La Factory — Fabrique permanente d'Art vivant – remplit complètement la mission qu'elle poursuit tout au long de l'année : transdisciplinarité , visibilité et incubateur de talents.

Les femmes et le rire

On parlera ainsi des femmes et le rire avec les clownes Patricia Buffet dans Ingrid Sans Frontière (I.S.F), Charlotte Saliou dans Jackie Star ou l'Impératrice Gaya, sorte de superwoman ratée. Les quatre femmes d'Acid Cyprine achèveront de nous convaincre de l'utilité de pratiquer l'auto dérision pour mieux rire de notre quotidien. Une table ronde 'Chérie fais moi rire' aura lieu le jeudi 27 mars pour s'interroger sur l'histoire du rire au féminin et le rapport des femmes à l'humour.

Mime ,théâtre et danse

Le solo d'Elena Serra dans 'À trop parler personne n'écoute' nous laissera peut-être sans voix tandis que 'Diderot en plein coeur' touchera plutôt à la comédie philosophique. 'Mademoiselle' réunira sur le plateau quatre danseuses dressées contre le sexisme dans une demande urgente de solidarité.

Des concerts de sons, de mots et de poésie

Les rappeuses et la DJ Hotkut ouvrent les festivités, on retrouvera ensuite Agnès Bihl dans un piano-voix plus intimiste précédée par l'accordéoniste Yoanna. Deux auteure-compositrices, Marin le samedi 22 mars et Mymychelle le dimanche 23 mars assureront un projet solo, guitare/voix. La berbère Karimouche aura le dernier mot pour le samedi 29 mars de clôture avec un concert résolument oriental, précédée par les mélodies pop-anglo-saxonnes de Zikahi.

Girl, girl, girl du 7 au 29 mars 2025. Programme complet: www.la-factory.org / 09 74 74 64 90

La Factory/Théâtre de l'Oulle. Rue de la Plaisance Le Rouge-gorge.Place de l'Amirande. Avignon. 06 81 25 19 73. L'arrache-coeur. 13-15 rue du 58° Régiment d'infanterie. 06 63 03 26 48.

La double victoire de l'IGP du melon de



Cavaillon



8 ans c'est le temps qu'il a fallu pour que le melon de Cavaillon obtienne enfin son IGP (Indication Géographique Protégée). Un processus de murissement particulièrement long. Cet IGP c'est au fond une double victoire. D'abord, celle des melonniers provençaux qui se voient récompensés pour leur travail et leur acharnement. Mais c'est celle aussi de la ville de Cavaillon qui voit son nom associé à un produit phare et mondialement connu.

A l'instar de Montélimar pour son nougat, Grenoble pour ses noix, Menton pour ses citrons ou Nyons pour son huile d'olive (pour ne citer que quelles produits du sud de la Loire) Cavaillon entre dans le cercle privilégié des villes dont la notoriété sera désormais associée à celle d'une spécialité. Elle en sera même portée par elle.



Là où certains monnaient des terres rares pour maintenir leurs souverainetés, ici utilise des melons

On pourrait y voir là le début d'une nouvelle « story », d'un nouvel élan pour la cité cavare. Elle commence au $15^{\rm ème}$ siècle avec les premières cultures, elle se poursuit avec Alexandre Dumas qui échangea avec la ville une partie de sa bibliothèque contre une rentre annuelle en melons. Elle prend, aujourd'hui, une nouvelle dimension avec ce fameux IGP.

« Cette victoire » pour Cavaillon est d'autant plus belle que l'appellation couvre en fait 249 communes sur 4 départements (Vaucluse, Var, Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence). Une « annexion territoriale pacifique » en quelque sorte. Là où certains monnaient des terres rares pour maintenir leurs souverainetés ici utilise des melons.... Ce n'est pas la même recette...

Cet IGP est une opportunité unique « apportée sur un plateau »... de melons bien sûr

On mesure aujourd'hui ce que peut représenter l'image pour le développement d'un territoire ou d'une ville. Beaucoup de collectivités se lancent dans des réflexions pour tenter d'infléchir une image ou s'en créer une nouvelle. C'est souvent un parcours difficile et qui prends beaucoup de temps et de moyens. Ici, cet IGP est une opportunité unique, « apportée sur un plateau »... de melons bien sûr.

On se surprends à imaginer que la traditionnelle fête du melon prenne une toute nouvelle dimension. On pense bien sûr à la fête du citron du côté de Menton. On pense aussi à l'incroyable collection de Jean-Jacques Prévôt qui réunit des centaines d'objets dédiés à ce fruit. Collection qui n'attend plus qu'un écrin pour devenir un lieu de visite insolite pour les touristes. Les idées et les projets ne devraient pas manquer...

IGP: Cavaillon prend le melon

Délinquance : le Vaucluse accro aux



stupéfiants



Le préfet de Vaucluse vient de dresser le bilan de la délinquance dans le département. Si une majorité de chiffres sont à la hausse, en raison notamment de la mobilisation sur le terrain des forces de l'ordre, le Vaucluse reste particulièrement marqué par les activités des narcotrafiquants.

« La majorité des indicateurs de la délinquance enregistrés dans le Vaucluse par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse entre 2023 et 2024, notamment en ce qui concerne les infractions à la législation sur les stupéfiants (+6,3%), les violences physiques non crapuleuses (+11%), les violences sexuelles (+19,8%), ainsi que les escroqueries et infractions économiques et financières (+12%), constate Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse lors du traditionnel bilan annuel de la délinquance dans le département. En revanche, le nombre de violences physiques crapuleuses est resté stable entre 2023 et 2024, les cambriolages poursuivent leur baisse (-8,3%) et les vols liés à l'automobile ont chuté de 6,2%. Au total, la délinquance générale augmente de 3,4%, contre une augmentation de 7,06% en 2023. »

22 octobre 2025 |



Ecrit par le 22 octobre 2025



De Gauche à droite : Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, et Hélène Mourges, procureure de la République du tribunal judiciaire de Carpentras.

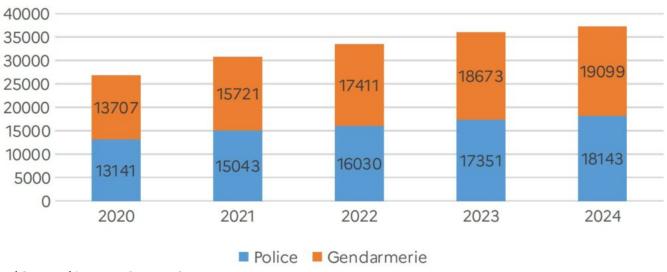
Un mouvement de fond

Comme l'an dernier, les services de l'Etat observe donc une hausse continue de la délinquance. Au cours des 5 dernières années, le niveau de la délinquance dans le département de Vaucluse n'a ainsi eu de cesse d'augmenter. En 2024, par rapport à 2023, la délinquance générale est en hausse de 4,56% en zone police et de 2,3 % en zone gendarmerie. Durant cette période, le département totalise 37 242 faits en 2024. Cela correspond à une augmentation globale de 2,6% par rapport à l'année précédente (36 024 faits).

Cette tendance est globalement cohérente avec celles observées au niveau national, notamment en matière d'infractions à la législation sur les stupéfiants et d'infractions économiques et financières, le département se trouve en revanche confronté à un nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique bien plus important qu'au niveau national.

Nombre et évolution des faits constatés en zones

gendarmerie et police



Crédit : Préfecture de Vaucluse

Intensification de la lutte contre le trafic de drogue

Entre 2023 et 2024, les infractions à la législation sur les stupéfiants dans le Vaucluse ont augmenté de 2,4% en zone gendarmerie (2 279 infractions relevées) et de 11,57% en zone police (2 344 infractions relevées).

Des augmentations qui s'expliquent en partie par le harcèlement des forces de l'ordre à l'encontre des narcotrafiquants et de leurs clients.

« Cette augmentation de la délinquance est liée directement à la présence renforcée des services de police et de gendarmerie sur le terrain, précise le préfet. Elle se traduit aussi par une hausse des quantités saisies ainsi que l'augmentation des amendements forfaitaires délictuels qui permettent de sanctionner la consommation de stups ou les occupations de halls d'immeubles. »

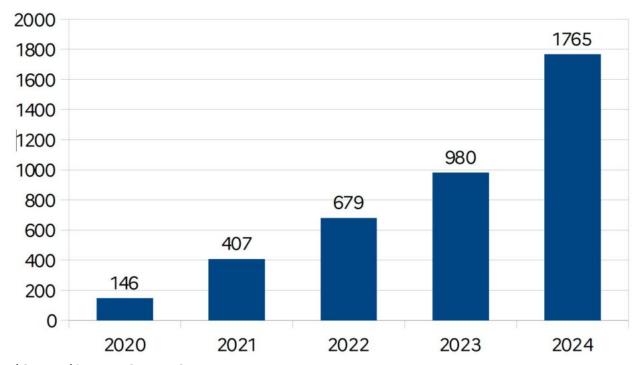
La hausse exponentielle des quantités de produits stupéfiants saisis en Vaucluse au cours des 5 dernières années illustre cette offensive croissante des forces de l'ordre contre le narcotrafic.

Herbe et résine de cannabis : +76% de saisies par police nationale (1,37 tonne en 2024 contre 778 kg en 2023), -32,7% en secteur gendarmerie (89,5kg en 2024 contre 133kg en 2023), 250kg de saisies par les douanes d'Avignon. Cocaïne saisies : +35% en zone police (31,4kg en 2024 contre 23,2kg en 2023), diminution de 50,26% en zone gendarmerie (4,8kg en 2024 contre 9,7kg en 2023), 15kgs par les douanes d'Avignon. Autres produits (héroïne, ecstasy, champignons hallucinogènes...) : environ 5kg. Au total, près de 1,765 tonne de drogues en 2024, soit 80% de plus qu'en 2023.

Visuel 2



Évolution de la quantité des produits stupéfiants en Vaucluse



Crédit : Préfecture de Vaucluse

La chasse est ouverte pour les usagers de stupéfiants

En corollaire de cette 'guerre' contre les trafiquants, la lutte contre la consommation de stupéfiants s'est intensifiée en 2024 à travers le recours aux amendes forfaitaires délictuelles (AFD). « J'insiste sur l'importance aussi sanctionner le consommateur », précise Thierry Suquet. Dans cette optique, ces amendes pour usage de stupéfiants ont triplé en Vaucluse depuis 2021 (2 754 en 2024 contre 901 en 2021). Dans le même temps, 20 AFD pour occupation de hall d'immeuble pour les services de gendarmerie ont été dressé en 2024, contre 0 l'année précédente.

« Sur l'année à venir, nous souhaitons augmenter les contrôles de terrain, le recours aux AFD et la présence sur les points de deal », prévient déjà le préfet.

« La question n'est plus de se demander si l'on peut saisir les biens des narcotrafiquants mais comment nous allons les saisir. »

Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon

« Sur Avignon, nous recensions 24 points de deal, aujourd'hui nous en comptons une douzaine »,



complète pour illustrer les résultats de ce 'harcèlement' <u>Florence Galtier</u>, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon.

« On met en place plusieurs façons de s'attaquer à ces trafics, poursuit la procureure. Evidemment, l'interpellation, la répression et la condamnation mais également la saisie des avoirs financiers. Car si la case détention est quelque chose qui est parfaitement intégré par les délinquants, nous faisons le constat que la saisie des avoirs est un axe particulièrement efficace dans la lutte contre ces trafics. Que ce soit au niveau des produits mais aussi des biens et des immeubles. Aujourd'hui, la question n'est plus de se demander si l'on peut saisir les biens des narcotrafiquants mais comment nous allons les saisir. »



Saisie de stupéfiants par la Bac d'Avignon le 30 janvier dernier. Crédit : Police nationale de Vaucluse/Facebook

Même cause et même effets pour ressort voisin de Carpentras. « Les priorités sont identiques, précise <u>Hélène Mourges</u>, procureure de la République du tribunal judiciaire de Carpentras

Cela se déclinent notamment par une présence très importante des forces de sécurité sur les zones de vente sont interpellées de manière journalière des personnes travaillent comme 'charbonneur' ou comme guetteur. Donc, une politique extrêmement offensive tant des forces de sécurité à l'intérieur mais aussi des réponses pénales qui y sont apportées. »

Dans cette 'guérilla' contre le trafic et l'usage de stupéfiants en vaucluse, « les fermetures administratives et les fermetures judiciaires constituent un angle d'attaque contre les établissements qui blanchissent l'argent des trafics », poursuit Hélène Mourges.

L'outil des fermetures administratives

« Les fermetures administratives temporaires sont un levier essentiel pour prévenir les troubles et les nuisances de voisinage générés par certains commerces, sanctionner les irrégularités dans le domaine sanitaire, de vente de tabac, d'emploi de travailleur non déclaré voire en situation irrégulière, et pour lutter contre le narcotrafic, complètent les services de la préfecture. En effet, certains pseudo-



commerces peuvent participer aux trafics directement, comme lieu de deal, ou indirectement, à travers le blanchiment d'argent. >

En 2024, les services de l'État ont procédé à 51 fermetures administratives : 18 pour vente illicite de tabac (13 en 2023, +38,5%), 16 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publiques (12 en 2023, +33,3%), 1 pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons (1 en 2023), 3 pour des infractions aux règles sanitaires ainsi que 13 pour des infractions aux dispositions du Code du travail.

Jusqu'à 30 000€ par jour pour un point de deal

En tapant au porte-monnaie, les deux tribunaux judiciaires de Vaucluse ont ainsi saisi 300 000€ en 2024 pour le ressorte de Carpentras et près de 500 000€, dont 127 000€ en cryptomonnaies, pour celui d'Avignon. Pour autant, la marge semble importante quand l'on sait qu'un point de deal vauclusien peut rapporter jusqu'à 25 000 à 30 000€ par jour.

En parallèle, le narcotrafic engendre des violences alimentées par le trafic d'armes, qui implique par ricochet une multiplication des saisies d'armes. Ainsi, 319 armes ont été saisies sur le département en 2024 (181 en zone gendarmerie et 138 en zone police). Côté volet volet administratif, 284 procédures de dessaisissement d'armes au motif d'ordre public ont été réalisées en 2024 (x3 en trois ans).

Davantage d'agressions gratuites et de violences sexuelles

Le bilan de la délinquance en Vaucluse ne se limite pas aux narcotrafics. En 2024, atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes ont aussi enregistré une forte hausse (+716 faits en 2024, soit une augmentation de 11 %).

Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) baissent de 16 faits, soit – 4,4 % (363 faits en 2024 contre 379 faits en 2023). Lles violences physiques non crapuleuses (violences gratuites, qui ne sont pas liées à l'atteinte aux biens) augmentent de 438 faits, soit +11% (4 415 faits en 2024 contre 3977 faits en 2023). Plus de 60 % des AVIP constatés relèvent de violences physiques non crapuleuses. Les menaces et chantages augmentent de 172 faits, soit +10,9 % (1749 faits en 2024 contre 1577 faits en 2023). Les violences sexuelles augmentent de 113 faits, soit +19,8 % (684 faits en 2024 contre 571 faits en 2023).

Les violences envers les femmes majeures (nombre de victimes par type d'infraction)





Infractions	2023		2024	
	Total	Dont contexte familial	Total	Dont contexte familial
Homicide	0	0	2	1
Tentative d'homicide	4	3	1	1
Violences ayant entraîné la mort	0	0	1	0
Autres coups et blessures volontaires	1495	1026	1783	1116
Séquestration	8	3	16	11
Menace ou chantage	655	257	738	214
Violences sans arme	NC*	NC	552	13
Atteinte à la dignité et à la personnalité	440	31	82	2
Proxénétisme	2	0	6	0
Viol sur des majeures	100	46	118	40
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles	125	7	115	7
Atteinte sexuelle	27	0	73	11
Non versement de pension alimentaire	NC	NC	96	96
Total	2856	1373	3583	1512

^{*} NC: Non communiqué. Les deux nouveaux indicateurs, violences sans armes et non versement de pensions alimentaires, seront pris en compte dans le calcul du pourcentage d'évolution des plaintes à partir de 2025.

Crédit : Préfecture de Vaucluse

Parmi ces victimes de violences, les vauclusiennes restent toujours particulièrement exposées. En 2024, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 3 583 femmes majeures. Il s'agit d'une augmentation de 2,8% sur un an. Les violences à caractère sexuel : parmi ces plaintes, 312 (9%) invoquent des faits de harcèlement, d'agression ou d'atteinte sexuelle, de proxénétisme ou de viol. Les plaintes pour viol représentent la plus grande part (118 viols). Un tiers d'entre eux se déroule dans le contexte familial.

Si aucun féminicide ni homicide n'est survenu en Vaucluse dans un contexte familial en 2023, deux femmes ont été tuées en 2024. Une femme de 85 ans a été tuée par arme à feu par son mari à Pertuis en novembre et une jeune femme de 24 ans a été assassinée par strangulation en décembre à Avignon, après avoir subi des actes de torture et de barbarie.

Les plaintes des femmes majeures concernent à 70 % les infractions suivantes : les coups et blessures volontaires représentent plus d'une plainte sur deux : 1 783 victimes en 2024 contre 1 495 victimes en 2023 (+19,2%). Cette infraction se déroule dans 74 % des cas dans le contexte familial. Les menaces ou le chantage, qui constituent la deuxième infraction, représentent 738 plaintes en 2024, contre 655 en 2023 (+12,6%). Cette infraction se déroule dans 29% des cas dans le contexte familial.

« Dans une année marquée par le procès Pélicot, il est important de rappeler que la victime ne doit pas



rester seule », martèle Florence Galtier, procureure de la République du tribunal judiciaire d'Avignon.

Les escroqueries et infractions économiques et financières

Les EIEF (Escroqueries et infractions économiques et financières) comprennent les escroqueries d'une part (3 949 infractions constatées en 2024, soit 93% des EIEF), ainsi que les infractions économiques et financières d'autre part (302, 7%). En 2024, les EIEF sont en hausse de 12 % en moyenne (4 251 en 2024 contre 3787 en 2023). Ce sont les infractions économiques et financières qui augmentent le plus (+41,8%). Parmi ces faits constatés, 1088 ont été élucidés.

Sur les infractions économiques et financières, la tendance du département de Vaucluse est globalement cohérente avec les tendances haussières observées au niveau national entre 2023 et 2024. Cependant, sur les escroqueries, les chiffres se stabilisent au niveau national (+0,2% par rapport à 2023) alors qu'ils continuent de croître sur le département (+10,5%).

« Tous les indicateurs sont au rouge sur l'insécurité routière. »

Thierry Suquet, préfet de Vaucluse

22 octobre 2025 |



Ecrit par le 22 octobre 2025



Image d'illustration. Crédit : Gendarmerie de l »Ardèche/Facebook

Sécurité routière : une mauvaise année

Enfin, concernant l'insécurité routière, « ce n'est pas une bonne année, reconnaît le préfet de Vaucluse. Avec 41 décès (+ 41%), 781 blessés (+78%) et 606 accidents (+80%), tous les indicateurs sont au rouge sur l'insécurité routière et c'est particulièrement visible pour les deux roues motorisées (15 décès soit 37% de l'ensemble de la mortalité routière 2024. »

Dans 68 % des cas, les personnes décédées sont 'présumées responsables' de l'accident. Il est à noter que cette répartition s'inverse, en ce qui concerne les blessés, ou 63 % sont 'présumés non responsables'.

Les mois les plus meurtriers en 2024 ont été mai, juin, juillet et décembre. Ils concentrent à eux seuls 54 % des tués de l'année. À la différence de 2023 où les accidents du dernier trimestre concentraient 43 % des accidents et 41 % des blessés, l'année 2024 semble plus homogène avec une moyenne mensuelle plus élevée d'accidents et ce dès le mois de mai (50 accidents contre 14 en 2023). Deux pics notables pour les mois juin/juillet (22 % de l'accidentalité 2024) et octobre (10 %).

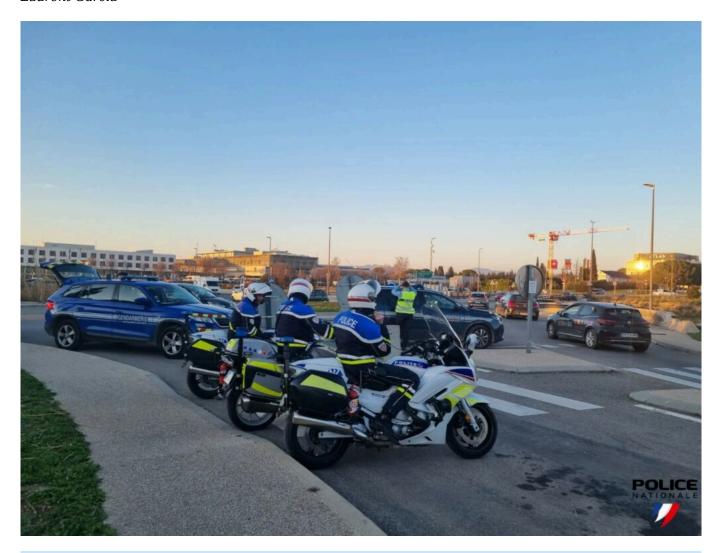
Les accidents mortels ont lieu hors agglomération dans 74 % des cas (62 % sur la période 2018/2022) et en agglomération dans 26 % des cas (27 % sur la période 2018/2022). Aucun mort sur l'autoroute en 2024, contre 1 en 2023.





En 2024, ce sont 1768 suspensions de permis de conduire qui ont été prononcées (+7%), dont 667 pour alcoolémie, 704 pour stupéfiants et 364 pour excès de vitesse.

Laurent Garcia



Combien d'agents pour lutter contre la délinquance en Vaucluse ?

Actuellement la police nationale dispose de 726 agents en Vaucluse (commissaires, officiers, gradés et gardiens, policiers adjoints, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). Elle compte également 83 réservistes, répartis dans les 4 circonscriptions de police (Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange) du département.

« Des effectifs qui vont être renforcés dès la semaine prochaine par 15 policiers supplémentaires » annonce <u>Emmanuel Desjars de Keranrouë</u>, directeur interdépartemental de la police nationale de Vaucluse.

Côté gendarmerie, dont la zone d'intervention couvre 146 communes sur 151 en Vaucluse, l'effectif total



est de 708 personnels (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 550 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière et une maison de protection des familles. Dans le cadre du programme nationale de création de 200 nouvelles brigades, <u>le Vaucluse accueille la brigade mobile de la Tour d'Aigues depuis juin 2024 alors que celles de Courthézon et la brigade fixe de Caromb devraient l'être à horizon 2027.</u>

Enfin, la direction régionale des douanes d'Aix-en-Provence dispose de trois services basé à Avignon : la Brigade de sécurité intérieure (BSI) d'Avignon, le centre Contributions Indirectes Viticulture et le bureau de douane d'Avignon. Cela représente une cinquantaine de personnes. A cela s'ajoute les effectifs des différentes polices municipales de Vaucluse dont 53 ont conventionné (+3 par rapport à 2023) avec les services de l'Etat afin de mieux coordonner leurs avec celles de la gendarmerie ou de la police.

Crédit : Police nationale de Vaucluse/Facebook

2 Vauclusiens parmi les personnalités les plus influentes du cinéma et des plateformes en France

22 octobre 2025 |



Ecrit par le 22 octobre 2025



Il y a quelques jours, le magazine Vanity Fair a dévoilé le top 50 des personnalités les plus influentes du cinéma et des plateformes en France. Parmi ces 50 personnes, on trouve des acteurs, réalisateurs, directeurs de photographie, vice-présidents de plateformes de streaming, et bien d'autres. Deux Vauclusiens figurent dans la liste.

Elle a été à l'affiche d'un des films français ayant reçu le plus de succès au cours de l'année 2024. L'Avignonnaise Alice Belaïdi, qui a fait sensation auprès d'Artus dans *Un p'tit truc en plus*, qui a enregistré près de 11M d'entrées au cinéma, fait partie des 50 personnalités les plus influentes du cinéma et des plateformes en France selon Vanity Fair.

« Tout réussit à l'actrice la plus lumineuse du septième art hexagonal, indique le magazine. Mais ce triomphe n'a rien d'un miracle. Il est le fruit de 15 années passées à peaufiner sa gamme comique chez Canal+, puis à alterner les genres et univers. » L'actrice a fait ses débuts sur les planches du théâtre du Chêne noir à Avignon et a enchaîné les rôles jusqu'à obtenir le Molière de la révélation féminine en 2010, avant de se lancer dans le cinéma. Aujourd'hui, elle est l'une des actrices les plus influentes du cinéma français.

À ses côtés parmi les personnalités les plus influentes du cinéma et des plateformes en France, il y a le



Vauclusien d'adoption Alex Berger. Celui qui préside l'écomusée Ôkhra à Roussillon et qui est très attaché au département « est le plus américain des producteurs en France et le plus français des producteurs sur la scène internationale », selon Vanity Fair. Le producteur franco-américain est notamment connu pour *Le Bureau des Légendes*, qui est la série française la plus exportée dans le monde.

Depuis plusieurs années, Alex Berger affirme son amour pour le Vaucluse, et son envie d'y voir se développer bon nombre de créations audiovisuelles. « Quel paradoxe de vouloir construire des studios fermés quand on a des décors extérieurs aussi incroyables », avait-il confié à L'Echo du Mardi en 2021. Depuis, de nombreux organismes vauclusiens se démènent pour faire du département une terre de cinéma et attirer les producteurs. Ainsi, si Alice Belaïdi et Alex Berger font la fierté du Vaucluse, le département devrait voir émerger de nouveaux talents et projets made in Vaucluse dans les prochaines années.

Pour accéder à la liste des 50 personnalités, cliquez ici.